

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 98 (1953)
Heft: 6

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction: Colonel-brigadier Roger Masson

Rédacteur-Adjoint: Major Georges Rapp

Administration: Lt-colonel Ernest Buetiger

Editeurs et expédition: Imprimeries Réunies S. A., av. Gare 33, Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II. 5209.)

Annonces: Publicitas S. A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT: Suisse: 1 an Fr. 12.—; 6 mois Fr. 7.—; 3 mois Fr. 4.—
Etranger: 1 an Fr. 15.—; 6 mois Fr. 8.—; 3 mois Fr. 4.50
Prix du numéro: Fr. 1.50

Quelques problèmes de la DCA légère

Le citoyen-soldat se demande si nos armes actuelles de DCA ne sont pas dépassées par la vitesse des avions modernes. Le profane s'étonne que la troupe ne dispose pas encore de radars. Mais, à part les problèmes que pose la défense contre avions en général, il en est au sujet desquels les spécialistes eux-mêmes peuvent être d'avis différents. Les officiers de DCA cherchent à intercepter assez tôt nos adversaires à l'aide des moyens de liaison à disposition ou se demandent s'il est possible de conduire le feu de toute une section.

Nous ne voulons pas, dans cet article, répondre à toutes ces questions. Nous reviendrons peut-être à l'une ou l'autre d'entre elles à l'occasion. Nous nous contenterons de démontrer comment nous envisageons le rôle du chef de section de la DCA légère, quel rôle joue le service d'observation et d'identification des avions et à quoi sert le télémètre.

Les considérations qui suivent n'ont pas un caractère officiel. Elles sont le fruit d'expériences que j'ai faites lors de l'instruction de nos troupes de DCA. Elles auront atteint leur but si elles permettent aux officiers d'apprécier objectivement les difficultés auxquelles nous nous heurtons et de